



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia  
Pays de la Loire | 2011

---

### **Oisseau-le-Petit – Plaine des Noiras**

Fouille programmée (2011)

**Jean-David Desforges**

---



#### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31375>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Jean-David Desforges, « Oisseau-le-Petit – Plaine des Noiras » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31375>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Oisseau-le-Petit – Plaine des Noiras

Fouille programmée (2011)

Jean-David Desforges

---

- Oisseau-le-Petit est une commune rurale du nord de la Sarthe, à mi-distance entre Fresnay-sur-Sarthe et Alençon. La première mention du site d'Oisseau est faite dans une publication de 1836 bien que les témoignages du XIX<sup>e</sup> s. décrivent des édifices en élévation et des sols affleurant. En 1842, les premières fouilles s'y déroulent mais sont actuellement non localisées. Dans les années 1890, Liger fait sonder l'intégralité de la plaine calcaire puis dégage partiellement les thermes et ses rues adjacentes, l'édifice de spectacle et la *villa* coalescente à la ville. Sa fouille la plus importante est celle du probable *forum* qui est détruit par l'installation du cimetière communal. Entre 1960 et 1984, Oisseau voit se succéder les archéologues sarthois et ornaïens pour des surveillances ponctuelles et des prospections pédestres et aériennes. En raison d'un projet de voie express, le *fanum* des Busses est fouillé par Jean Rioufreyt et Claude Lambert jusqu'en 1992. En 2001 et 2006, quelques opérations d'archéologie préventives vont se dérouler. En 2011, Gilles Leroux, grâce à des conditions exceptionnelles, photographie la trame urbaine et le bâti antique sur un quart du site. Actuellement, il est démontré que la ville se développe sur une cinquantaine d'hectares, bordée à l'ouest par un aqueduc. Le lieu-dit La Ligne ferme le site au nord alors qu'au sud, l'agglomération est tangente par la voie Le Mans-Jublains. La voie axiale mène pour sa part à la cité de Sées. Le dossier se rouvrant sur des données fiables quant à l'étendue du site, les problématiques se sont directement portées sur la dynamique urbaine, le paysage architectural et les caractéristiques socio-économiques, premières et incontournables questions à poser quant à la définition du statut de ce site.
- La campagne 2011 a visé l'acquisition de données par une prospection géophysique, en collaboration avec G. Hulin, sur 1 ha dans le secteur de l'édifice de spectacle, en limite nord-ouest de l'agglomération. Les relevés ont fait apparaître une densité inattendue de vestiges. Si un hémicycle était perceptible par des paléoreliefs, il est désormais acquis de par une vaste ellipse qu'un des états de l'édifice a été un amphithéâtre. À l'intérieur de ce plan, les attributs programmatiques d'un édifice de spectacle se lisent très nettement. Ce complexe est environné d'un réseau de voirie reprenant la courbure

du monument et s'adaptant au relief avant de se connecter au plan orthogonal urbain. Des bâtiments longs ou de dimensions plus modestes se discernent aussi au travers de leurs murs, de leurs sols ou de leurs comblements de caves.

- 3 Un sondage de 267 m<sup>2</sup> a été ouvert le long d'une voie cardiale secondaire, à proximité du *fanum* principal. Cette voirie a subi une réorientation est un élargissement dans le courant du I<sup>er</sup> s. de notre ère au détriment de trois bâtiments. Les neuf unités construites repérées ont chacun des types architecturaux différents. On distingue ainsi :
  - Bâtiment 1 : sablières sur solins et sol empierré à même le calcaire.
  - Bâtiment 2 : sur poteaux plantés, avec cave (comblement raisonné), donc plancher sur solivage (largeur : 3,90 m).
  - Bâtiment 3 : sur poteaux plantés, avec faible excavation, soit un simple vide sanitaire sous un plancher (largeur : 3,80 m).
  - Bâtiment 4 : sablière sur radier de moellons de grès schistosé pour la partie sud et sur solin apparent de dalles de grès pour la partie nord. Une surface de terre organique – jardin ? – est séparée de la voirie par des calage de poteaux en grès et des radiers (appréhendé sur une longueur de 16 m).
  - Bâtiment 5 : maçonné en moellons et briques liés au mortier de chaux compact. Doté d'une cave voutée en berceau (comblement raisonné), (largeur : 6 m).
  - Bâtiment 6 : sablière sur solin apparent de dalles de grès avec un sol en bétons et mortiers concassés et damés (largeur : 3 m).
  - Bâtiment 7 : sablière sur solin en grès schistosé apparent et sols de terre battue et de cassons de tuile.
  - Bâtiments 8 et 9 : type comparable au précédent.
- 4 Les modes de constructions sont donc variés. Les datations homogènes obtenues dans les niveaux d'abandon ou de démolition révèlent une coexistence de ces bâtiments, soit une densité et une longévité propre à un tissu urbain.
- 5 Pour les données chronologiques, l'échantillon de monnaies prélevés en 2011 s'échelonne de – 80 à la fin du III<sup>e</sup> s. Le corpus de céramique ainsi que les verres attestent d'une occupation de la période tibérienne à la fin du III<sup>e</sup> s., siècle particulièrement bien représenté par des productions locale de La Bosse.
- 6 À l'issue de cette opération, la puissance stratigraphique des vestiges est équivalente à la hauteur sous voûte d'une cave, à laquelle il faut additionner les niveaux de plain-pied et de voirie parfaitement préservés.
- 7 Qu'il s'agisse du secteur de l'édifice de spectacle ou de ces bâtiments vus en sondage, l'état de conservation des vestiges s'avère très bon, laissant augurer un réservoir de données scientifiques intactes tant par leurs quantités que par leur qualité. La convergence de ces facteurs promet donc un fort potentiel scientifique pour la suite des campagnes de fouilles.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt7oEe3tlMO3>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**Année de l'opération** : 2011